

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6344**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Banque Finance Assurance spécialité Ingénierie patrimoniale

Nouvel intitulé : Gestion de patrimoine

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|---|--|
| Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Caen Normandie | Président de l'université de Caen, Recteur de l'académie |

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313m Finances, banques, assurances (non indiquée ou autre)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel gère un portefeuille de clients ayant une surface patrimoniale conséquente. Il doit générer durablement le maximum de Produit Net Bancaire sur la clientèle haut de gamme de l'établissement.

Il prospecte une clientèle à fort potentiel patrimonial ou ayant un souhait de transmission d'entreprise.

Il est conseil en gestion et/ou organisation de patrimoine : transmission, optimisation fiscale

Montage de dossier de financement pour des projets de défiscalisation ou de rachat d'entreprises

Valorisation du patrimoine : placements, marchés financiers,

Animation d'un réseau commercial dans une agence patrimoniale.

Compétences fiscales, Capacités à créer un lien étroit de confiance avec un portefeuille de clients et de prospects,

Argumenter les financements et les placements ou financements proposés,

Faire preuve de conviction dans les transactions commerciales,

Conduire des entretiens de type commercial jusqu'à leur terme,

Prospecter une clientèle représentant un haut potentiel de financement et de placement,

Vendre des produits bancaires haut de gamme.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Banques, Cabinets indépendants de Gestion de Patrimoine,

Compagnies d'assurances,

Sociétés de bourse

Conseiller en gestion de Patrimoine (CGP), Ingénieurs Patrimoniaux,

Gérants de portefeuilles,

Conseils en défiscalisation

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

C1203 : Relation clients banque/finance

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La spécialité Ingénierie Patrimoniale s'articule autour de 8 unités d'enseignements : UE 0 : Remise à niveau

UE 1 : Choix et gestion d'actifs (6 crédits, coef. 1,5)

UE 2 : Droit du patrimoine privé (6 crédits, coef. 2)

UE 3 : Gestion internationale des patrimoines (8 crédits, coef. 2)

UE 4 : Mémoire ou projet (10 crédits, coef. 2)

UE 5 : Pratique de la gestion de patrimoine (8 crédits, coef. 1,5)

UE 6 : Patrimoine du dirigeant (12 crédits, coef.3)

UE 7 : Grand Oral (10 crédits, coef.3)

UE 8 : Stage en entreprise obligatoire (validation nécessaire)

La formation est organisée en deux semestres qui validés correspondent à 30 crédits ECTS chacun. Les semestres peuvent faire l'objet d'une compensation.

L'obtention du diplôme est conditionnée à la validation d'un stage d'au moins 16 semaines dans une des fonctions correspondant aux débouchés de la formation.

Le contrôle des connaissances est basé sur l'évaluation de chaque unité d'enseignement dans le cadre d'un contrôle final à la fin de chaque semestre.

Pour les étudiants de la formation continue, la délivrance de VAE est possible.

Que l'étudiant soit candidat au titre de la formation continue ou au titre de la formation initiale, la décision d'admission repose sur un jury

composé pour moitié de professionnels et d'universitaire.

Validité des composantes acquises : non prévue

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUI | NON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|-----|-----|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | | 50% professionnels, 50% universitaires |
| En contrat d'apprentissage | X | | 50% professionnels, 50% universitaires |
| Après un parcours de formation continue | X | | 50% professionnels, 50% universitaires |
| En contrat de professionnalisation | X | | 50% professionnels, 50% universitaires |
| Par candidature individuelle | X | | 50% professionnels, 50% universitaires |
| Par expérience dispositif VAE | X | | 50% professionnels, 50% universitaires |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX |
|--|-------------------------------------|
| Certifications reconnues en équivalence : TOEIC | |

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 14 janvier 2005 relatif aux habilitations de l'Université de Caen à délivrer des diplômes nationaux : Master Banque, Finance, Assurance spécialité Ingénierie patrimoniale.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (publié au JO n° 98 du 26 avril 2002)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.unicaen.fr

Lieu(x) de certification :

Université de Caen Basse-Normandie
Esplanade de la Paix
CS 14032
14032 CAEN Cedex 5

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IAE Département IUP Banque Finance Assurance
19 rue Claude Bloch
CS 14032
14032 CAEN CEDEX 5

Historique de la certification :

Arrêté du 14 janvier 2005 relatif aux habilitations de l'Université de Caen à délivrer des diplômes nationaux : Master Banque, Finance, Assurance spécialité Ingénierie patrimoniale,

Arrêté du 16 septembre 2008 relatif aux habilitations de l'Université de Caen à délivrer des diplômes nationaux : Master Banque, Finance, Assurance spécialité Ingénierie patrimoniale,

Arrêté du 5 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université de Caen à délivrer des diplômes nationaux : Master Banque, Finance, Assurance spécialité Ingénierie patrimoniale.

Certification suivante : Gestion de patrimoine